

entreprises au cours de l'année dans la dépense nationale brute pour compter la partie de la production courante (achats) qui n'a pas encore été vendue (variation positive des stocks), ou pour éliminer la partie de la production des années précédentes (achats) qui est comprise dans les ventes de l'année courante (variation négative des stocks). La variation de la valeur des stocks relative à la dépense nationale brute doit représenter un changement du volume réel calculé d'après les prix moyens sur le marché pour la période en question. Ce changement s'appelle la valeur de la variation réelle des stocks.

**Ajustement de l'évaluation des stocks.** Comme les stocks comprennent souvent des biens produits (achetés) au cours des années précédentes, il est nécessaire d'ajuster les valeurs comptables de manière à évaluer la part des stocks à reporter. Pour faire cet ajustement, il faut estimer le nombre de produits que contiennent les stocks détenus, la période normale de rotation pour l'industrie en cause et les méthodes de comptabilité utilisées par les entreprises pour calculer la valeur comptable. On dégonfle la valeur comptable des stocks pour annuler l'effet des changements de prix et on calcule la variation «réelle» ainsi obtenue en fonction de la moyenne des prix de la période observée pour obtenir la valeur de la variation réelle. L'ajustement de l'évaluation des stocks représente la différence entre la valeur de la variation réelle et la variation de la valeur comptable. On apporte cet ajustement au Revenu national de manière à défalquer des bénéfices des sociétés et du revenu net des entreprises non constituées en sociétés tout gain ou toute perte de stocks provenant de l'effet des fluctuations de prix des stocks détenus.

**Valeur ajoutée du recensement.** Il s'agit d'une notion tirée du recensement des manufactures pour mesurer la production correspondant à un secteur d'activité. On l'obtient en déduisant de la valeur de la production brute au cours d'une période donnée la valeur des matières utilisées, les frais d'éclairage, de chauffage et d'électricité, le prix des marchandises achetées pour la revente et certaines dépenses en services. Dans le commerce de détail, le commerce de gros et les services, l'équivalent approximatif est le «bénéfice brut à la vente», c'est-à-dire la différence entre le prix de vente et le prix d'achat des marchandises vendues au cours d'une période donnée.

**Matrice d'absorption.** Cette matrice montre la répartition de la production de chaque marchandise par industrie et, dans chaque colonne, la répartition de la production de chaque industrie par marchandise. En d'autres termes, elle indique la répartition des matières et des services par industrie ainsi que des principaux facteurs de production comme l'amortissement, la rémunération, les avantages sociaux, etc. utilisés par chaque industrie.

Les matrices d'exécution et d'absorption, ainsi que les renseignements sur les demandes nettes finales, fournissent les données de base des tableaux d'entrées-sorties.

**Valeur ajoutée.** La valeur ajoutée des industries au coût réel des facteurs est égale à la valeur au coût réel des facteurs de leur production brute moins la valeur du coût réel des facteurs de leurs entrées intermédiaires. Ceci constitue un raffinement supplémentaire de la notion de «valeur ajoutée du recensement» en ce sens qu'on obtient, en plus d'une mesure adéquate de la valeur de la production (sortie) et du coût d'achat (entrée), les entrées intermédiaires ou le prix des marchandises achetées à d'autres industries. (Pour l'équivalent, voir le produit intérieur brut au coût des facteurs.)

**Produit intérieur brut aux prix du marché.** Il se définit comme le produit intérieur brut au coût des facteurs plus un ajustement pour tenir compte des erreurs d'estimation résiduelles et des impôts indirects moins les subsides.

**Produit intérieur brut au coût des facteurs.** On peut le calculer d'après les données recueillies au cours du recensement du commerce et des services de 1971, des trois manières suivantes: a) On peut mesurer le produit intérieur brut (P.I.B.) au coût des facteurs au moyen de la «valeur ajoutée du recensement» puisqu'on peut déduire la publicité, les assurances, les réparations, les communications, etc., achetées à d'autres entreprises, de la valeur ajoutée du recensement pour chaque industrie (dans cette dernière les principaux impôts indirects tels que les taxes de vente et les droits d'accise sont déjà exclus). Le reste comprendrait alors — après ajustement pour tenir compte d'autres impôts indirects et des subsides — le revenu des facteurs et les provisions pour consommation de capital (entrées primaires) et représenterait le P.I.B. provenant de chaque industrie. b) On peut prendre les revenus provenant de la production, plus l'amortissement; ils comprennent la rémunération, les avantages sociaux (revenu supplémentaire du travail), le bénéfice net ou le revenu (avant l'impôt) et l'amortissement